



Panorama affaires publiques des actualités du monde de la santé

Semaine du 19 mai 2025

INFOS ET CHIFFRES CLÉS

EN RÉSUMÉ

Nominations

- **M. Yannick Monnet (GDR) et M. Jean-François Rousset (EPR)** : Nommés parlementaires en mission sur les dépassements d'honoraires dans les professions de santé.
- **M. Maxime Molina** : Nommé président du directoire de la Fondation pour la Recherche Médicale.
- **M. Rachid Benzine et Mme Isabelle de Gaulmyn** : Désignés par le président de la République pour siéger au Comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé.

Mayotte : 400 M€ pour les infrastructures de santé – Le Sénat a finalisé le projet de loi pour Mayotte. 400 M€ seront alloués à l'hôpital de Mamoudzou, à la création d'un second établissement à Combani et à la modernisation des soins de proximité de proximité.

Aide à mourir : débat en cours à l'Assemblée – L'Assemblée poursuit l'examen du texte sur l'aide à mourir (2600 amendements). L'article 2, actant l'auto-administration sauf incapacité, a été adopté. Le texte précise les critères d'éligibilité (maladie incurable, souffrances réfractaires, discernement, majorité), exclut les mineurs et la souffrance psychologique seule. Le processus décisionnel sera collégial et en présentiel.

Soins palliatifs : droit reconnu et structuration renforcée – Les députés ont adopté un droit à l'accompagnement et aux soins palliatifs. Sont prévus : unités pédiatriques dans chaque région d'ici 2030, instance nationale de pilotage, définition des maisons d'accompagnement. La formation intégrera l'aide à mourir, ce qui divise les élus.

FHF : plaidoyer pour une programmation pluriannuelle – À SantExpo, la FHF a présenté une loi de programmation en 53 articles : Ondam quinquennal (+2,5 %/an), livret d'épargne santé, objectifs de prévention, bonus incitatifs, fiscalité ciblée et cartographie RH. La ministre salue la démarche tout en appelant à la prudence sur l'indexation automatique.

Pandémies : accord mondial définitivement adopté – L'Assemblée mondiale de la santé a validé l'accord sur la prévention des pandémies. Le texte engage les États à une coordination renforcée, un partage de données et un accès équitable aux produits de santé, avec un quota dédié à l'OMS. Entrée en vigueur après ratifications nationales.

Agences de santé : options de restructuration à l'étude – Le gouvernement étudie la réorganisation d'environ 60 opérateurs, dont l'ANDPC (suppression envisagée) ou l'Agence du numérique en santé (réintégration). Objectif : simplification et économies (jusqu'à 3 Mds€ d'ici 2027).

Procès Le Scouarnec : appel à des réformes systémiques – Un collectif de victimes demande des mesures : signalement obligatoire, interdiction d'exercice pour les professionnels condamnés, transparence renforcée des ordres et ARS.

Covid-19 : non-lieu requis pour trois anciens ministres – Le procureur général a requis un non-lieu pour Édouard Philippe, Agnès Buzyn et Olivier Véran, estimant leur action proportionnée au contexte. La Cour de justice de la République tranchera.